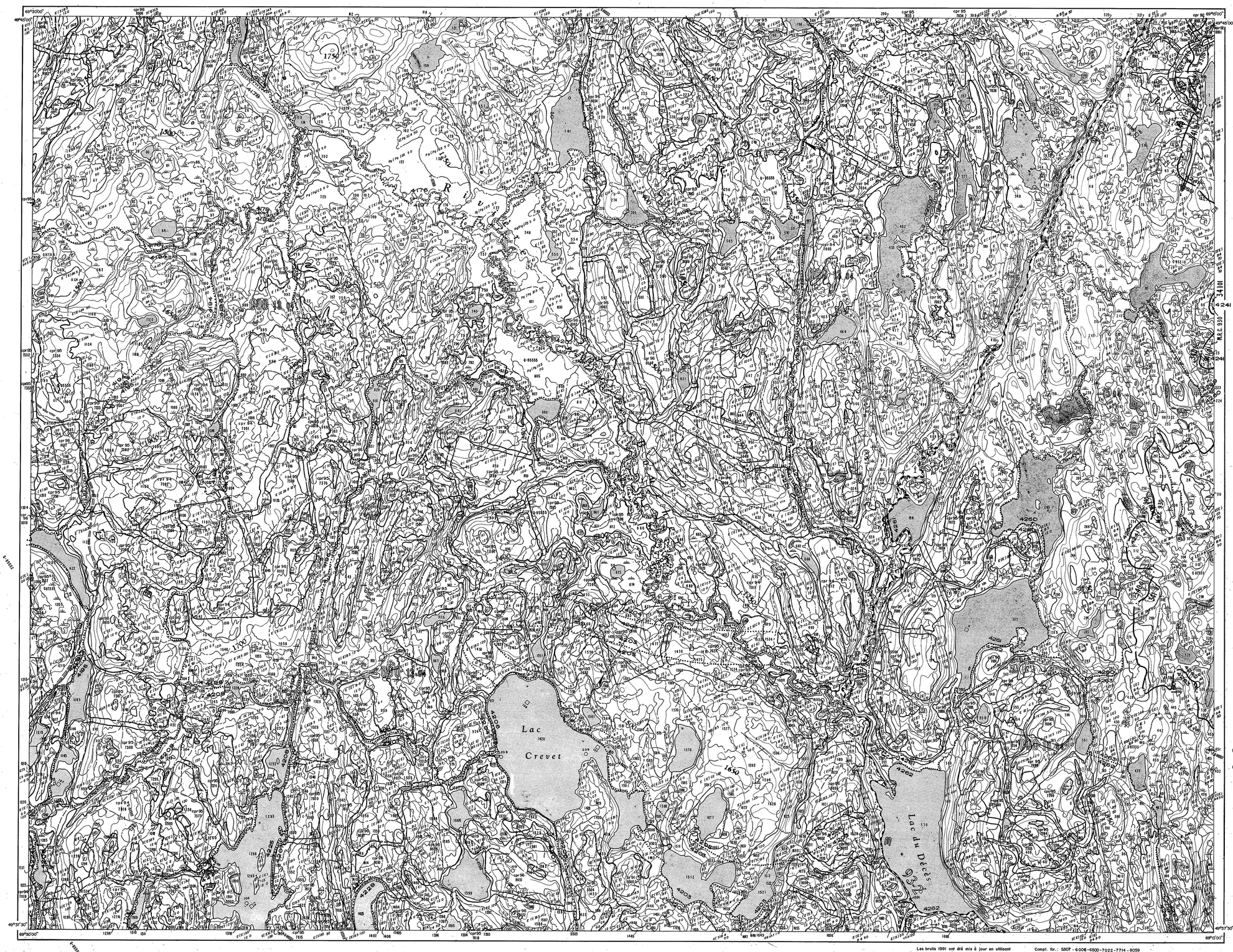

Les brulis 1991 ont été mis à jour en utilisant l'image Landsat "Thematic Mapper" du 19 septembre 1991

Compt. for.: 5507 - 6006-6500-7022-7714-8059

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	CT
Coupe avec protection de la régénération	CPR
Coupe avec réserves de semenciers	CRS
Coupe progressive d'ensemencement	CPE
Coupe à diamètre limite	CDL
Coupe de jardinage	CJ
Coupe de jardinage	CJ
Bilinge partiel (dégagé ou épiaé)	bp
Dégagement manuel	dm
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Épidémie commerciale	ec
Récolte dans les tiges subdéficitaires (désordre litres)	rtsd

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux:	
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (R)
— — à pin gris	R (G)
— — à mélèze	R (L)
— — à pruche	R (PR)
— — à cèdre	R (C)
Pessière:	
— — épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée (sol.)	P (E)
— — à thuya (cèdre)	P (C)
— — à mélèze	P (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (P)
— — à pin rouge	P (R)
— — à pin gris	P (G)
— — à sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (EN)
— — (plantation de pin sylvestre)	P (PS)
Sapinière:	
— — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (P)
— — à pin rouge	S (R)
— — à pin gris	S (G)
— — à mélèze	S (L)
— — à sapin (sapin baumier)	S (B)
Pinède à pin blanc:	
— — — — avec pin rouge	Pp(R)
— — — — et/ou rouge(s) occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pp(R)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pp (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pp (E)
— — — — avec mélèze	Pp (L)
— — — — avec pin gris	Pp (G)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pp (S)
— — — — (plantation)	Pp p
Pinède à pin rouge:	
— — — — (à pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (R)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (L)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (P)
— — — — avec pruche	Pr (PR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — Plantation de pin sylvestre	Pr p
Cédrière:	
— — (à thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (P)
— — à pin gris	C (G)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya?)	Thp
Pruchière:	
— — (à pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (P)
— — à pin rouge	Pr (R)
— — à pin gris	Pr (G)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
Mélèzin:	
— — (à mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (L)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (P)
— — à pin rouge	M (R)
— — à pin gris	M (G)
— — à pruche	M (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M e
— — (plantation de mélèze japonais)	M j
— — (plantation de mélèze laricin)	M L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus tolérant	Feuillus intolérant
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Tg)	F1 (Ig)
— — — — avec pin blanc	F1 (Tb)	F1 (Ib)
— — — — avec pin rouge	F1 (Tr)	F1 (Ir)
— — — — avec pin blanc et pin rouge	F1 (Tbr)	F1 (Ibr)
— — — — avec sapin	F1 (Ts)	F1 (Is)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin et/ou pin rouge	B1 (Sr)	B1 (Ir)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B1 (E)	B1 (E)
— — — — avec pin gris	B1 (G)	B1 (G)
— — — — avec pin blanc	B1 (P)	B1 (P)
— — — — avec pin rouge	B1 (R)	B1 (R)
— — — — avec pin blanc et pin rouge	B1 (Pr)	B1 (Pr)
Bouleau à bouleau blanc avec mélèze	B1 (L)	B1 (L)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
Peuplerale avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (G)	Pe (G)
— — — avec pin blanc	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin rouge	Pe (R)	Pe (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec mélèze	Pe (L)	Pe (L)
Cédrière avec épinette noire	Cd (E)	Cd (E)
Cédrière avec épinette rouge	Cd (R)	Cd (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — — sur station normale	M F1 (F)	M F1 (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus:	
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F1
— — d'essences	Fs
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
— — à bouleau blanc	B1
Peuplerale	Pe
— — à peuplier faux-tremble	Ft
Chênaies	Ch
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Ch (B)
— — à peuplier	Ch (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ch (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ch (F1)
Plantation d'érable à sucre	Pl (Sc)
— — de chêne rouge	Pl (Cr)
— — de peuplier	Pl (Pe)
— — de peuplier hybride	Pl (Ph)
— — de tilleul d'Amérique	Pl (Ta)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	dd
Dénudé et semi-dénudé humide	dh
Jumeau	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpe
Coupe partielle	cp
Chablis partiel	cp
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Plus les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	bf
Chablis total	ct
Chablis sévère	cs
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE: CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE: CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-10 (ans)
20	21-40	80-50	50-30
30	41-60	100-50	50-30
40	61-80	100-50	50-30
50	81-100	100-50	50-30
60	101 et plus	100-70	70-30

FORÊT HÉQUIENNE:

Je (jeune inéquienne): Peuplements dominants de haut, supérieur, majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Ma (mature inéquienne): Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Vieilles inéquienne: Peuplements dominants de haut, supérieur, majorité des tiges plus de 50 ans.
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2 (7m-12m)	3 (12m-17m)	4 (17m-22m)	5 (22m-27m)	6 (27m-32m)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	61%	B1	B2	B3	B4	B5
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 75 %	f
Abrupte	76 % et plus	a

Superficie entourée de pentes 0-30 %

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE: [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 D 1 (1 0 1) 0 — déforestation; classe de pente; classe d'âge; classe d'origine; densité; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert; groupement d'essences

R (S) (4 B) X1 — classe de pente; classe d'âge; densité; classe d'origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert; groupement d'essences

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 23-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 13
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 3
Bassin primaire: 40
Bassin secondaire: 01*
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97
Division de recensement: 800
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4205*
Région écologique: 11 a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 930 MANICOUAGAN*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-13 S.E.	22-F-14 S.O.	22-F-15 S.E.	22-F-15 S.O.
22-F-12 N.E.	22-F-11 N.O.	22-F-10 N.E.	22-F-10 N.O.
22-F-5 N.E.	22-F-6 N.O.	22-F-7 N.E.	22-F-7 N.O.

22 F/11 N. O.